

Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

SIV Audience FO au ministère

Paris le 20 novembre 2009

A la suite de notre préavis de grève, une délégation FO a été reçue en urgence, le jeudi 19 novembre 2009 à 9h30 pendant plus de 1h30 par M. Henri-Michel COMET, secrétaire général, M. Christophe MIRMANT, Directeur de la Modernisation et de l'Action Territoriale (DMAT), et M. Bernard SCHMELTZ, Directeur des Ressources Humaines.

A la suite de cette réunion, une lettre destinée aux agents des préfectures en charge des immatriculations de véhicules sera diffusée par les préfets .

De même, le ministère va demander aux préfets de prendre les mesures dans le prolongement de celles qui ont pu être déjà prises au plan local avec une information des représentants du personnel dans au sein des CTP et CHS.

Un communiqué de presse sera adressé dès aujourd'hui par le ministère qui vous sera transmis dès que possible.

Enfin, **FO** a rappelé la promesse du **Ministre** de nous recevoir tous les trois mois, et de ce fait a sollicité une audience le plus rapidement possible.



Au cours de cette entrevue, FO a rappelé les raisons de l'appel à la grève face aux nombreux dysfonctionnements de l'application SIV et des conditions de travail déplorables des collègues des services concernés.

"Notre Syndicat entend ainsi protester contre la dégradation continuelle des conditions de travail en particulier des services d'accueil du public et plus précisément ceux concernés par la mise en place du SIV (agents des services des cartes grises, des régies de recettes, des agents d'accueil...), et faire prendre conscience à l'administration de l'impérieuse nécessité de trouver des solutions pour remédier aux nombreux dysfonctionnements de l'application nationale du système d'immatriculation des véhicules.

Cette dégradation résulte notamment de la réduction ininterrompue des effectifs, y compris le non-remplacement pourtant programmé d'agents.

Les conséquences s'en font ressentir tant sur la qualité du service rendu au public et que sur la santé de nos collègues au regard de l'insoutenable pression qu'ils subissent de ce fait au quotidien et des fortes tensions qui en découlent."

FO a revendiqué et exigé:

En matière de communication externe et interne

- → un communiqué de presse reconnaissant les dysfonctionnements de l'application nationale SIV, ainsi qu'un démenti sur les propos tenus par le porte-parole du Ministère ;
- → un engagement sur la date de reprise d'une activité de qualité de service rendu aux usagers ;
- → une information sur la possibilité pour les usagers d'obtenir les nouvelles plaques d'immatriculation (date du 15 avril communiquée par M GACHET) ;

- → une information à l'ensemble des personnels sur la reconnaissance de la souffrance au travail des collègues ;
- → une réunion de l'ensemble des CHS locaux et la mobilisation des médecins de prévention pour établir un point de situation de l'état de santé des agents ;
- → la réunion des CTP locaux sur l'enveloppe budgétaire supplémentaire octroyée par le ministère pour une information précise des représentants du personnel.

En matière d'organisation des services

- → des mesures de fermeture sur l'ensemble des préfectures et des sous-préfectures (8 jours dans un premier temps, puis un à 2 jours par semaine) afin de permettre le travail en « backoffice », et résorber le retard
- → d'étudier une organisation pour le dépôt des dossiers afin d'éviter l'engorgement des halls d'accueil et de privilégier en revanche la voie postale .

Concernant les usagers

→ d'obtenir des services de police et de gendarmerie l'indulgence sur les délais d'immatriculation des véhicules .

Concernant les collègues

- → refus de travail le samedi ;
- → l'assurance pour les collègues de pouvoir prendre des congés à la fin de l'année et récupération des heures supplémentaires non rémunérées avec une possibilité d'étalement sur l'année prochaine
- → remise à plat de l'enveloppe NBI
- → l'arrêt des suppressions des effectifs

Les moyens complémentaires annoncés aux préfets pour la prise en compte des heures supplémentaires et/ ou pour l'embauche de vacataires, seront certainement ponctionnés sur l'enveloppe des rémunérations qui n'est pas extensible en raison des plafonds d'emplois qui nous sont imposés! **De qui se moque-t-on!**

FO a obtenu certes, des avancées au plan national. Cependant, il est indispensable de continuer à maintenir la pression notamment au plan local, avec vos représentants FO:

FO veillera à ce que les engagements soient tenus et continuera son combat pour que tous les agents puissent travailler dans des conditions acceptables.

Dans l'immédiat, le préavis de grève pour le 26 novembre est maintenu.

Il faut battre le fer tant qu'il est encore chaud!